Reçu en préfecture le 06/04/2018

Affiché le

ID: 059-255901506-20180403-2066-DE

FINANCES

<u>ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS – EXERCICE 2018</u>

Rapporteur: Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président.

Le budget primitif 2018 comporte une enveloppe globale pour les subventions

Il vous est proposé de la répartir de la façon suivante :

ASSOCIATIONS	MONTANTS DE SUBVENTION
Courses à pied / Athlétisme :	
Challenge des Dunes de Flandre	7 500 €
Ligue des Hauts de France d'Athlétisme	15 000 €
Triathlon Littoral 59	15 000 €
Activités nautiques :	
Dunkerque Yachting Club	18 000 €
Dunkerque Flysurfing Club	9 000 €
Les Albatros	4 500 €
Yacht Club de Bray-Dunes	18 000 €
Aquilon Club	3 500 €
Voile Ambition Dunkerque	27 500 €
Club des Dauphins	8 000 €
Opale Longe Côte	1 500 €
Longe Côte Bray-Dunes	500 €
Dunkerque Natation	7 000 €
Centre régional excellence kite Dunkerque – pôle	
espoirs pole	2 500 €
OGS Voile	1 500 €
Tournée des plages	13000
Zuydcoote animations	18 000 €
Littoral Beach soccer dunkerquois	7 000 €
Beach Hand Seb Bosquet	12 500 €
Ville de Bray-Dunes	30 000 €
Ville de Leffrinckoucke	15 000 €
Dunkerque Volley-Ball Grand Littoral	13 000 €
Sport de haut niveau :	1,0000
Dunkerque Hand Ball Grand Littoral	30 000 €
Hockey sur Glace Dunkerque	5 000 €
Dunkerque Littoral Cyclisme	5 000 €
USLD Football	7 000 €
Divers:	
Les Amis de la Citadelle	3 500 €
Association Para Groupe Jean Bart	6 500 €
ADEELI	10 000 €
SEPM (amicale du personnel du SIDF)	6 500 €
Le vent de Bray-Dunes	3 000 €
Aéro-club Les Moëres	5 000 €
Nouvelles demandes 2018	
Tennis de Leffrinckoucke	7 500 €
Rugby union Dunkerque Littoral	4 800 €
CapOnord	1 500 €

Ainsi, il vous est demandé d'approuver cette répartition et d'autoriser le Président à signer les conventions avec certaines associations notamment celles pour lesquelles le montant de la somme allouée dépasse le seuil de 23 000 €.

Envoyé en préfecture le 06/04/2018

Reçu en préfecture le 06/04/2018

Affiché le

ID: 059-255901506-20180403-2066-DE

Le Comité Syndical,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir,
- Les dépenses seront imputées à l'article 6574 pour les subventions aux associations et autres personnes de droit privé et à l'article 657348 pour ce qui concerne les communes dans le cadre de la tournée des plages.

Pour: 6 Contre: 0 Abstentions: 0

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet Et publié le **0 6 AVR. 2018** Fait à Dunkerque, le 3 avril 2018 POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Frédéric VANHILLE.

Envoyé en préfecture le 06/04/2018

Reçu en préfecture le 06/04/2018

Affiché le

ID: 059-255901506-20180403-2066-DE

République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité Syndical Du Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 26 mars 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du mardi 3 avril 2018 – 18 h 00

Président: Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire: Madame Alexandra DEMAIRÉ

ETAIENT PRESENTS:

Titulaires: Frédéric VANHILLE - Thierry WALLYN - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants: Laurent MAZOUNI - Catherine VERLYNDE.

ABSENTS EXCUSES:

Titulaires : Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER a donné pouvoir à Laurent MAZOUNI - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE – Patrice BERTELOOT a donné pouvoir à Catherine VERLYNDE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID - Bruno DEMAN - Florence VANHILLE.

ASSISTAIENT A LA REUNION:

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Grégory EVRARD.